

Rapport d'activité 2017 de l'Association École de la pomme

Chers membres et amis de l'École de la pomme,

Pour cette première année entière d'existence, nous pouvons nous prévaloir de 12 mois riches en événements. Bien que beaucoup de travaux fondamentaux de mise en route restaient encore à effectuer, l'École de la pomme a été en mesure – au cours de cette première année déjà – d'élargir considérablement son offre de cours et d'autres activités. Elle a réagi ainsi au besoin pressant de ses groupes-cibles de ne pas rater le train de l'évolution numérique. Grâce à une structure professionnelle, nous pouvons d'ores et déjà offrir une vaste gamme de formations destinées aux personnes aveugles et malvoyantes. Dans l'optique d'une pérennité à long terme, nous devons cependant continuer à innover et à développer notre offre et nos prestations. Nous sommes donc heureux de vous rendre compte ici dans le détail des points forts de notre activité.

Le Forum École de la pomme

Au mois de février, nous avons mis sur pied le premier Forum École de la pomme. Ce fut l'occasion, pour 5 entreprises, de présenter leurs applications développées spécifiquement pour les personnes ayant une déficience visuelle. Il s'est agi de Novartis/Microsoft, Crédit Suisse, Migros, Swisscom et Greta&Starks ainsi que du secteur Technologie et Innovation de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA. Bien que la manifestation fut une expérience tout à fait positive pour tous les participants, nous avons décidé de ne pas reconduire le forum sous cette forme, mais de l'aménager de façon encore plus personnalisée. « Personnalisé » signifie ici que la rencontre doit être pertinente, captivante et riche d'enseignements, tant pour les entreprises qui désirent présenter leurs applications à un public intéressé que pour les participants eux-mêmes. Par diverses étapes, nous sommes parvenus aujourd'hui à la conclusion que les entreprises devraient offrir la possibilité de faire tester professionnellement leurs produits et leurs prestations pilotées par smartphones par des personnes concernées, ceci contre rémunération. Nos membres auront ainsi l'opportunité de coopérer en amont au développement de nouvelles applications et d'assurer que les exigences des personnes à capacité visuelle réduite soient incluses dans les nouveaux développements technologiques.

L'offre de formation

Toute une série de nouveaux modules de cours ont vu le jour au cours de l'année, principalement sous forme de cours d'une journée. Les cours à succès furent : les cours sur les médias (avec sortie au cinéma), les cours de navigation en ville, les cours de navigation en randonnée et en voyage (cours groupés), les cours sur les outils d'assistance ainsi que les cours de base et de perfectionnement en format journalier. Par contre, les cours sur l'organisation et la communication ont eu moins d'écho et ne seront donc proposés que de façon très réduite en 2018, car ces deux thématiques semblent déjà largement couvertes par les cours de base et de perfectionnement.

Jusqu'à la fin de l'année 2017, nous avons ainsi dispensé 63 cours avec quelque 600 journées de participation, ce qui représente un énorme élargissement de l'offre. Quant aux conférences téléphoniques (surtout en Suisse alémanique) et aux rencontres des iPhoniens en Suisse romande, elles continuent de jouir d'une large fréquentation. Ces deux modules d'entraide conservent une base fidèle de supporters.

Élargissement et changements au sein du Comité

En juin, le Comité a dû se séparer d'Urs Kaiser et du vice-président Hans Schneuwly. Bien que cette passation de pouvoir ait été annoncée dès le début par ces deux Messieurs, ce sont tout de même deux experts de poids qui quittent l'organe directeur. Les membres de l'association ont élu Urs Kaiser président d'honneur et Hans Schneuwly comme premier membre honoraire de l'École de la pomme. Les deux nous sont restés attachés en tant que formateurs ou conseillers externes.

D'un autre côté, nous avons pu ouvrir le Comité à trois nouveaux membres. Avec Tasha del Percio, c'est désormais une femme de poigne du secteur marketing et relations publiques qui coopère au sein du Comité. Avec sa propre agence, elle nous a déjà épaulés à maintes reprises. Avec David Rossé, nous avons pu nous adjoindre le responsable de l'accessibilité chez Swisscom qui nous a déjà ouvert bien des portes auprès du plus grand opérateur et qui représente également la Suisse romande. Stephane Wolf est la troisième personne siégeant nouvellement au Comité depuis le 1^{er} juillet 2017. Comme directeur des solutions numériques chez Novartis, il n'est pas seulement responsable de toute la ligne des applications de ViaOpta mais apporte également une grande aptitude pour des développements futurs dans le domaine de l'ophtalmologie, aux niveaux numérique et clinique. Romand de naissance, il est le deuxième représentant de la Suisse francophone dans le Comité de l'École de la pomme. Le Comité s'est réuni deux fois dans sa nouvelle configuration et travaille fort bien ensemble. Comme les tâches de l'association deviennent de plus en plus opérationnelles, les différents membres du Comité se voient attribuer des portefeuilles et sont ainsi qualifiés pour apporter aide et conseil à la direction à tout moment.

Le chantier organisationnel

Sur le plan de l'organisation, l'association a également progressé à grands pas durant la première pleine année d'activité de son histoire et a beaucoup gagné en efficacité. La comptabilité a été structurée avec professionnalisme et largement automatisée, tout comme la gestion de la clientèle. L'année a aussi été consacrée à l'élaboration du nouveau site web, mis en ligne fin mars 2018.

Ce qui nous a particulièrement réjouis est l'évolution positive en Suisse romande. Avec l'appui de Sandro Lüthi, Jean-Marc Meyrat a fourni un travail remarquable et assume presque 30 % de notre volume de cours.

Les finances et autres chiffres

Le soutien financier substantiel que nous obtenons de la part de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) depuis le 1^{er} juillet 2016 représente une sécurité qui permet à l'association École de la pomme d'investir dans la structuration des activités de formation. Les comptes de cette année sont des comptes bisannuels qui comprennent la période du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2017, c'est-à-dire 18 mois. Le plus important en prime : sans le contrat de prestations avec la FSA destiné à la mise en route de l'École de la pomme, nous aurions enregistré une perte d'environ Fr. 120'000.-. Au lieu de cela, nous pouvons constituer un fond de réserve à long terme de Fr. 180'000.- pour la suite des travaux de mise sur pied. Compte tenu de ce contrat de prestations et des provisions, l'association a dégagé des recettes de Fr. 533'155.61 et des dépenses de Fr. 531'373.49. L'École de la pomme a investi avec beaucoup de circonspection les moyens mis à sa disposition et a pu constituer les réserves nécessaires à la poursuite de son développement après la fin du contrat de prestations avec la FSA. Ce contrat de prestations expire fin juin 2019.

Au cours de la période considérée, l'École de la pomme a occupé 2 personnes fixes représentant une charge de travail de 150 %. 18 personnes ont œuvré en tant que formateurs et animateurs. Tous les salariés permanents et formateurs bénévoles sont des personnes directement concernées, c'est-à-dire malvoyantes ou aveugles.

Remerciements et perspectives

Nos remerciements vont en premier lieu à la FSA pour son aide substantielle. Ce soutien est certes financier d'abord, mais la FSA est également un bon partenaire de l'École de la pomme dans d'autres domaines, que ce soit en matière de commercialisation des cours par le biais des services de consultation ou pour la mise à disposition de salles de cours et de réunions.

J'aimerais remercier ici aussi de tout cœur les membres du Comité pour leur travail bénévole. Tous ont investi un nombre incalculable d'heures durant leur mandat et se sont impliqués avec beaucoup d'énergie et de savoir-faire dans l'élaboration et la discussion des affaires. Merci aussi à Sandro Lüthi. La très grande part du succès de l'École de la pomme est due à son engagement hors du commun dont il a fait preuve depuis son entrée en fonction en octobre 2016. C'est avec beaucoup de ténacité qu'il a concrétisé ses objectifs et ceux fixés pour l'association, tout cela de manière pragmatique et sans complications.

C'est donc avec optimisme que nous pouvons nous tourner vers le 2^{ème} exercice. Nous allons nous renforcer sur le plan administratif, de sorte que la direction pourra se focaliser davantage sur la promotion de notre offre qui a déjà énormément facilité la participation à la vie sociale à tant de personnes.

Peter Fehlmann
Président du Comité

24 avril 2018

États financiers 2016 / 2017

Bilan au 31 décembre 2017

ACTIFS

ACTIFS À COURT TERME

Liquidités	182'123,47
Débiteurs	4'851,00
Actifs transitoires	--
Total des actifs à court terme	186'974,47

Total des actifs	186'974,47
-------------------------	-------------------

PASSIFS

CAPITAUX ÉTRANGERS

Créanciers	3'830,90
Passifs transitoires	1'361,45
Provisions	180'000,00

Total des capitaux étrangers	185'192,35
-------------------------------------	-------------------

CAPITAUX PROPRES

Capital	--
Bénéfice	1'782,12
Total des capitaux propres	1'782,12

Total des passifs	186'974,47
--------------------------	-------------------

Compte d'exploitation 01.07.16 - 31.12.17

RECETTES

Contributions des membres	13'714,08
Produit des cours	136'045,50
Autres recettes	343'571,50
Assistance aux membres	-1'919,40
Frais d'organisation des cours	-150'690,16
Provision pour la création de l'École de la pomme	-180'000,00

Total net des recettes 160'721,52

DÉPENSES

Frais de personnel	176'434,17
Frais de locaux	--
Assurances	--
Administration	18'848,48
Promotion, vente	3'206,44

Total des dépenses 198'489,09

DÉFICIT D'EXPLOITATION -37'767,57

BILAN

Résultat financier	-274,84
Dons	39'824,53

Total du bilan 39'549,69

BÉNÉFICE 1'782,12